



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24127253

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

19 AOUT 2024

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0476 615 339**

Nom

(en entier) : **HUNGRY MINDS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **5001 Namur, Route de Louvain-la-Neuve, 4**

Objet de l'acte : Extrait des décisions de l'actionnaire unique du 10 juillet 2024 et extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 10 juillet 2024

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 10 juillet 2024

(...)

L'actionnaire unique de la Société est la société de droit belge BRH HOLDING SRL, dont le siège social est établi à 5001 NAMUR, Route de Louvain-la-Neuve, 4, inscrite au registre des personnes morales de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 1011.253.704. L'actionnaire unique déclare que le capital social de la Société est représenté par 1.200 actions nominatives et déclare également être l'unique propriétaire de l'ensemble des actions de la Société.

DECISIONS

Compte tenu de ce qui précède, l'actionnaire unique de la Société prend les décisions suivantes :

- Prend acte de la démission de Monsieur Yann RAMBAUD en qualité d'administrateur et administrateur délégué de la Société avec effet au 10 juillet 2024. Cette démission prendra effet immédiatement.

- Procède à la nomination de nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat:

- BRH HOLDING, société privée à responsabilité limitée de droit belge, inscrite à la BCE sous le n° BE1011.253.704, dont le siège social est sis à 5001 Namur, Route de Louvain-la-Neuve, 4, valablement et légalement représentée par IMPULSIONS MARKETING & MANAGEMENT, elle-même représentée par Monsieur Emmanuel BRIARD ;

- Monsieur Damien RONDAY, dont le domicile est sis à rue de la Faisanderie 14 à 6120 Nalinnes ;

- Monsieur Stéphane HENRY, dont le domicile est sis à rue Wazon 124 à 4000 Liège ;

Sauf décision contraire ultérieure de l'assemblée générale, le mandat des nouveaux administrateurs sera exercé à titre gratuit.

(...)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUILLET 2024

(...)

Décision unique

A l'unanimité des administrateurs présents ou représentés, il est décidé de procéder à la nomination d'un administrateur délégué avec effet immédiat, à savoir :

- BRH HOLDING, société privée à responsabilité limitée de droit belge, inscrite à la BCE sous le n° BE1011.253.704, dont le siège social est sis à 5001 Namur, Route de Louvain-la-Neuve, 4, valablement et

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

légalement représentée par IMPULSIONS MARKETING & MANAGEMENT, elle-même représentée par Monsieur Emmanuel BRIARD ;

Cette décision sera mise en œuvre dès la clôture du présent conseil d'administration.

(...)

En vertu d'un mandat,
Alexis LEFEBVRE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).